Université Paris Cité

UNIVERSITE PARIS CITE

Le président d'Université Paris Cité,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 26 mars autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de recrutements sans concours de magasiniers des bibliothèques et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements ;

ARRÊTE

Article 1er : La commission de sélection pour le recrutement externe sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation, BAP F , emploi-type Chargé-e d'acceuil des publics et de la gestion des collections, organisé par Université de Paris, est composée ainsi qu'il suit :

Madame DE JOIE Nathalie, Conservatrice des bibliothèques, Univiersité Paris Cité, Présidente
Madame ORFIN Mauricette, Bibliothécaire assistant spécialisé, Université Paris Cité, membre
Monsieur CROQUET Clément,Bibliothécaire, Sorbonne Nouvelle, membre
Monsieur LESAGE Thierry, Bibliothécaire, Université Paris Cité, membre suppléant

Article 2 : Le Directeur Général des Services de l'Université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris , le 13 juin 2024

Par délégation
Alice LACHÈZE
sous-directrice RH

Edouard KAMINSKI

Université Paris Cité

Direction Générale Déléguée des Ressources Humaines et des Organisations
Département Concours
5 rue Thomas Mann · 75205 PARIS cedex 13